



COMMISSION DE HAUT NIVEAU SUR L'EMPLOI EN
SANTÉ ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

NOTE DE SYNTHÈSE

Les problématiques de l'emploi et de la croissance économique constituent à l'échelle internationale des défis majeurs, au centre de toutes les politiques et stratégies de développement durable, en particulier pour les pays à faibles revenus.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative du Secrétaire Général de l'ONU de mettre en place une Commission de Haut niveau sur l'Emploi en Santé et la Croissance Economique, **co-présidée par les Présidents Français François HOLLANDE et Sud-Africain Jacob ZUMA. Nous réitérons nos félicitations pour cette heureuse initiative et nos remerciements pour l'honneur fait à la Côte d'Ivoire, qui y est représentée à travers le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale.**

L'objectif principal de ladite Commission est de formuler des recommandations multisectorielles pertinentes pour adresser efficacement cette problématique de création d'emplois dans le domaine sanitaire et social et son impact sur la croissance économique, pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

En effet, dans le secteur sanitaire et social, la question de l'emploi est particulièrement préoccupante (pénurie envisagée d'environ 18 millions d'agents de santé d'ici 2030). A ce niveau, la Côte d'Ivoire est confrontée à une **insuffisance des personnels de santé qualifiés**, notamment les sages-femmes, les infirmiers et les médecins. Les normes de l'OMS sont de 2,3 agents de santé pour 1000 habitants. En Côte d'Ivoire, le ratio n'est que de 0,83 (toutes catégories confondus).

Pour atteindre l'objectif de stimulation de la création d'emplois et de l'investissement dans le secteur sanitaire et social à horizons 2020 et 2030, nous formulons les principales recommandations suivantes :

- La nécessité d'une **approche multisectorielle**, impliquant les secteurs emploi, santé, éducation, formation professionnelle et finances pour des actions communes et globales
- Un changement de paradigme pour considérer désormais le secteur sanitaire et social comme un **secteur de production**, générateur de richesses et d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes
- Le renforcement de la **Gouvernance et des partenariats** (Etat, Partenaires au Développement, secteur privé, société civile, syndicats...)

- L'accroissement substantiel des **budgets nationaux** consacrés aux secteurs emploi et santé et le renforcement de la prise en compte de la dimension emploi dans les investissements publics.
- Enfin, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un **plan d'actions sur 5 ans** pour progresser à l'atteinte des objectifs visés.

De façon spécifique, la Côte d'Ivoire prendra l'initiative d'organiser prochainement une rencontre régionale des Ministres en charge de l'Emploi et de la Santé de l'espace UEMOA, en vue de soumettre aux hauts décideurs des recommandations ciblées et réalistes, qui pourraient être portées au plus haut niveau lors du prochain Sommet de la Francophonie.